

DELIBERATION N° 24/78 : CONSEIL DE PRUD'HOMMES - REVISION DES LISTES ELECTORALES

LE CONSEIL MUNICIPAL,
suite à la circulaire préfectorale désigne :

- Monsieur DEMESY André, Conseiller Municipal, électeur employeur,
- Monsieur GAILLOT Marcel, Conseiller Municipal, électeur employé,
- Monsieur DETHOREY Jean, électeur ouvrier,

pour assister le Maire pendant les opérations de révision des listes électorales du Conseil de Prud'hommes pour l'année 1978.